L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 MARS 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LISLET,
PROPRIÉTAIRES-IMPRIMEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 12 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. Léonnec, à 10 heures, au magasin d'encan No 46 rue de Chartres—un lot de bonnets modistes. Aussi, à 11 heures, chapeaux, habillements de toilette.

Par R. Gutierrez, à 10 heures, au No 94 rue de Chartres, entre St Louis et Conti—le stock du dit magasin, comprenant un assortiment varié de plumes noires, articles frontiers, etc.

Par S. Guinault, à 11 heures, à l'encoignure des rues Grande-Hommes et Pologne—44 caches intérieurs, environ 30 rouets et un cheval de carrière.

Par J. Dejean, Jr., à 11 heures, à la salle d'encan No 67 rue Gravier, au coin de la rue Carondelet—Des meubles de maison et de bureau, pianos, etc.

Par Louis Stern & Bros. and Rice 33 de la rue des Magasins et 96 de la rue Gravier—600 saisons bottes, souliers et brodequins.

Par H. Scott, au No 68 de la rue de Chartres—bottes, souliers et chaussons.

Par Hoffman, Marks & Co. au No 78 de la rue de Chartres—marchandises sèches et liquides, chaussures.

☞ Achetez vos cassonades et charcuterie chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
85.....Rue des Remparts.....185

☞ MM. C. E. Girardey & Co. vendront aujourd'hui, à 10 1/2 heures du matin, au magasin à trois étages rue du Canal, No 207, la position du dit magasin, consistant en meubles élégants de salon, chambres et de la manière, tapis, glaces, pendules, bronzes et articles et nombre d'autres articles particulièrement décrits dans le catalogue qui sera pour la distribution au moment de la vente.

Meubles. — Aujourd'hui, vendredi, 12 du courant M. J. Déjan, Jr., vendra à 11 heures du matin, rue Gravier, No 183, au coin de la rue Carondelet, une grande quantité de meubles de salon, salle à manger, chambres à coucher, à étagères, chaises, fauteuils, tours, etc.

La Police Métropolitaine.

Maintenant que la Législature est ajournée et qu'il nous est permis d'espérer qu'elle ne se réunira pas avant le mois d'avril 1870, il nous semble que nous devrions questionner à régler cette police métropolitaine. Deux arrêts de la cour de district ont décidé que la loi qui avait créé cette police était illégale et inconstitutionnelle, et le point était si peu douteux que la Législature elle même a cru devoir faire une nouvelle loi, qui n'est que la copie de l'ancienne, mod ifiée de façon à faire disparaître une des causes pour lesquelles celle ci avait été déclarée inconstitutionnelle, la clause qui donnait comme président du bureau de police le lieutenant-gouverneur de l'Etat.

Cette nouvelle loi, promulguée hier dans le Journal officiel, porte que le bureau de police se composera de cinq commissaires qui seront nommés par le gouverneur, avec le consentement du Sénat. Elle a été approuvée et signée le 8 mars, après l'ajournement de la Législature, de sorte que les nominations n'ont pu avoir lieu. La nouvelle loi, en admettant qu'elle soit valide, ne pourra donc entrer en opération avant la prochaine réunion de la Législature. Or, comme l'ancienne a été déclarée nulle pour plusieurs motifs, nous ne voyons pas pourquoi on n'exécuterait pas les arrêts qui rendent à l'administration municipale le contrôle de la police métropolitaine.

La Législature, tout en admettant implicitement la nullité de sa première loi, n'a pas osé la mettre en vigueur elle même, mais elle a passé une mesure assez étrange. Par une loi, approuvée le 1er février, elle a décidé que les membres dans leurs salaires et dépenses de la police métropolitaine créée par la loi du 14 septembre 1868, seraient recevables en paiement de toutes les licences et taxes des paroisses ou municipalité du district. Or, on sait que les paroisses et municipalité, ne reconnaissant pas la validité de la loi, avaient refusé de faire aucune allocation pour la police métropolitaine. La loi du 27 février rend donc à mettre, d'une manière indirecte à leur charge une dépense qui doit être, nous ne nous trompons, de plus de six cents mille dollars pour l'année. La question mérite assurément d'être sérieusement examinée.

En premier lieu, nous ne croyons pas que la Législature ait le pouvoir de mettre à la charge des paroisses ou d'une municipalité les dépenses d'exécution d'une loi déclarée inconstitutionnelle et nulle par les cours. La Législature ne peut décider de taxes que pour l'Etat tout entier ou d'une façon égale et uniforme; elle ne peut pas directement faire d'allocations pour une paroisse ou une municipalité. Ainsi, la loi du 14 septembre dit que le budget de la police métropolitaine sera fixé dans chaque arrondissement par le conseil de police et par les autorités locales, ce qui nous paraît être fait.

Les publics abondant dans la seconde loi comme dans la première phrase tout repose sur un bureau de police illégalement constitué. Une institution interdisant absolument gouvernement à l'exception du président. La seconde impression de la section 3 aux officiers de paroisse ou municipaux qui refusent de recevoir les mandats de la police métropolitaine, est aussi absurde. Ces mandats ne sont pas reçus aujourd'hui, ne peuvent recevoir aucune application.

Les administrations locales ont établi leur budget, et la réception par leurs trésoriers de ces mandats, qui représentent des dépenses non reconnues et pour lesquelles il n'y a pas d'allocation, y jetterait le désordre et la confusion. Il n'avons pas appris que jusqu'à présent aucun de ces mandats ait été reçu par le trésorier de la Nouvelle Orléans, mais la question peut tarder à se présenter et nous appelons sérieusement l'attention du maire et des conseils municipaux sur la nécessité de réorganiser la police municipale.

LES RÉCOLTES DE COTON A LA NOUVELLE-ORLEANS.—Il est certain aujourd'hui que les récoltes de coton à la Nouvelle-Orléans pendant la saison 1868-69 dépasseront 400,000 balles, car le 10 mars elles s'élevaient déjà à 388,588 balles. Grâce au maintien des prix du coton, cette quantité de balles représente une somme considérable qui est entrée dans les coffres de nos producteurs et des agents intermédiaires, ce qui a dû donner lieu à de nombreuses transactions commerciales. Nous avons donc raison de nous féliciter de ce que le chiffre respectif à la Nouvelle-Orléans a augmenté de plus de cinquante pour cent tandis que dans tous les autres ports du Sud, à l'exception des ports de la Floride, il a diminué. Le tableau suivant du mouvement comparé du coton pendant les deux dernières années indiquera dans quelle proportion chacun des ports ont gagné ou perdu:

Reçus jusqu'au 3 mars	1868	1869.
N le Orléans—balles	349,225	445,244
Mobile	182,699	207,526
Savannah	274,318	264 208
Charleston	155 630	193,134
Wilmington	16,159	24,277
Norfolk	110,291	92,904
Baltimore du Nord	29 808	26,030
New York	104 319	48 491
Boston	54,013	62,279

☞ GRAND CONCERT AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ ITALIENNE.—Un grand concert vocal et instrumental doit être donné, ce soir, dans la salle Lyrée, à l'Hôtel de Ville, au profit de l'hôpital de la Société Italienne de Bienfaisance (Ospital Spenaglio). Ce concert a été organisé par M. Carlo Patti avec le concours des principaux artistes de l'opéra et de l'orchestre de cet théâtre. La partie instrumentale comprend l'ouverture et un grand final par l'orchestre; un solo de violon et un de violoncelle, un duo pour piano, violon et violoncelle, par MM. Wheat, Carlo Patti et H. Braughn. La partie vocale comprend différents morceaux chantés par MM. Picot, Nardini, Pashley, le grand air d'Ernani par madame Uranie Camille. Le concert commencera à huit heures. Le prix des billets a été que d'une piastre.

L'UNION NATIONAL. — Les Ménestrels de la Union et Mantooy donnent, tous les soirs, des représentations à ce théâtre, et tous les amateurs de la musique, de la comédie, des danses et de la farce affluent. On y voit d'excellents comédiens et on y entend une musique peu ordinaire. Les Ménestrels ne se flattent pas de jouer du Beethoven, mais ils font rire et procurent un divertissement des plus agréables. Nous ne doutons pas de dire que chaque personne choisit n'aura pas un numéro de loterie du Lion gagnant, mais articles divers d'habillements et de linge.

☞ Achetez vos cassonades et charcuterie chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
85.....Rue des Remparts.....185

☞ MM. C. E. Girardey & Co. vendront aujourd'hui, à 10 1/2 heures du matin, au magasin à trois étages rue du Canal, No 207, la position du dit magasin, consistant en meubles élégants de salon, chambres et de la manière, tapis, glaces, pendules, bronzes et articles et nombre d'autres articles particulièrement décrits dans le catalogue qui sera pour la distribution au moment de la vente.

Meubles. — Aujourd'hui, vendredi, 12 du courant M. J. Déjan, Jr., vendra à 11 heures du matin, rue Gravier, No 183, au coin de la rue Carondelet, une grande quantité de meubles de salon, salle à manger, chambres à coucher, à étagères, chaises, fauteuils, tours, etc.

Les nominations.

Le général Grant a complété son cabinet. Il a remplacé M. Washburne comme Secrétaire d'Etat par M. Hamilton Fish, ancien gouverneur de l'Etat de New York qui a occupé un siége au Sénat des Etats-Unis de 1851 à 1857. M. Fish est un ancien whig devenu républicain mais qui n'a pas joué de rôle très actif dans ce parti. C'est un homme dont les vues sont modérées et qui ne manque pas de capacités. M. Washburne, après avoir eu la satisfaction d'être Secrétaire d'Etat pendant cinq jours, est nommé ministre en France.

M. Boutwell qui succède à M. Stewart comme Secrétaire du Trésor, est un des représentants du Massachusetts. C'est lui qui dans les mesures les plus remuants du parti radical. Il s'est rendu ridicule par ses sorties dans le procès du président Johnson, procès où il jouait le rôle de commissaire de la Chambre, chargé de soutenir l'accusation avec Butler, Bingham et autres. Il s'est toujours prononcé en faveur du paiement de la dette et de la reprise des paiements en espèces.

Le général Rawlins qui est nommé Secrétaire de la Guerre, était chef d'état-major de Grant, qu'il remplaçait le général pendant la tournée de celui-ci dans l'Ouest, l'automne dernier. Le nouveau Président a toujours manifesté la plus grande confiance en Rawlins qui est considéré comme un homme capable et dont les vues sont modérées. Il est à remarquer qu'au lieu d'être nommé le premier jour, M. Rawlins n'est appelé au poste de Secrétaire de la Guerre qu'après les ordres relatifs aux généraux Sheridan, Hancock et Gillem. Le général Schofield, l'ancien Secrétaire de la Guerre, est resté en fonctions jusqu'à ce que le temps nécessaire pour signer ces ordres.

Voici actuellement la composition du cabinet :

Secrétaire d'Etat : Hamilton Fish, de New-York.

Secrétaire du Trésor : George S. Boutwell, du Massachusetts.

Secrétaire de la marine : Adolph Borie, de la Pennsylvanie.

Secrétaire de l'intérieur : Jacob B. Cox, de l'Ohio.

Avocat général : E. R. Hoar du Massachusetts.

Directeur-général des Postes : J. E. Cresswell, du Maryland.

Parmi les autres nominations le télégraphe signale celle de M. Casey, beau-frère du Président, à la place de collecteur de la Douane à la Nouvelle Orléans, et celle de l'ex-général confédéré Longstreet au poste d'inspecteur de la Douane au même endroit.

Quelques journaux prédisent déjà qu'avant un mois Grant sera le président le plus impopulaire qu'il y ait jamais eu, au moins parmi les politiciens. Ses débuts promettent peu, mais les premiers pas sont difficiles et le général manque complétement d'expérience dans les affaires gouvernementales. Il faut donc attendre avant de le juger définitivement.

De l'Institution d'un Crédit Foncier aux Etats-Unis. (1)

L'économie politique et l'expérience nous enseignent que la tâche la plus ardue, pour l'homme, consiste dans la création de ses premiers moyens d'action, dans ce que, en langage scientifique, on appelle ses capitaux. Ce premier levier une fois à sa disposition, on voit sa puissance décupler à tel point que l'on a pu dire que les capitaux se reproduisaient par leur propre force. Les Etats du Sud ne peuvent sortir de l'état de prostration dans lequel les a plongés une terrible guerre civile, qu'en cherchant par tous les moyens la création des capitaux nécessaires à favoriser les progrès de l'esprit d'entreprise, progrès de l'industrie agricole, qui n'a pas cessé d'être, comme au temps de Sully et de Henri IV, la nourricière des peuples et la gardienne des traditions qui conservent les fortes races et les populations viriles. C'est en effet la richesse agricole qui engendre la richesse manufacturière, industrielle et commerciale. Les progrès et ces bienfaits sont étroitement unis. Si elle augmente la population, elle en assure aussi la subsistance et les progrès forment les capitaux que le sol lui-même produit. Les progrès de la Prusse et à l'appui du gouvernement autrichien. Son organisation est considérée comme la plus parfaite parmi les établissements de cette nature.

L'exposé des motifs du projet de loi présenté par le ministre des finances aux Chambres belges, le 9 août 1848, et qui prépara cet acte pour modèle de l'organisation d'une institution analogue, en Belgique, analyse l'institution de la Galicie dans les termes suivants : C'est une association libre des propriétaires sous la garantie des Etats de Galicie. Elle est fondée pour un temps illimité—Elle prête des sommes de mille florins de convention et assurément sur la première moitié seulement de la valeur des biens inscrits comme indépendantes—Les prêts s'opèrent par l'émission de lettres de gage, lesquelles ont les mêmes dates, sont des actes publics qui assurent à leurs possesseurs le paiement régulier des intérêts et le remboursement de leur valeur nominale, au gré de l'association, six mois après l'avertissement préalable, et sans que les débiteurs puissent demander ce remboursement. Les lettres de gage, sauf la différence d'intérêts et variant de 100 à 1000 florins sont nominatives ou au porteur, au choix de l'emprunteur—On ne doit à l'association soit au contraire un emprunt, soit on devenant acquéreur d'un bien sur lequel existe un emprunt que l'on veut continuer—La perte de l'association a lieu par le remboursement de la dette ou par la vente de l'immeuble inscrit—La délivrance des lettres de gage s'effectue après l'inscription de la dette dans les registres hypothécaires, inscription qui a lieu au vœu d'une obligation signée par le débiteur et de deux témoins, et contenant l'indication des redevances annuelles à payer à l'association, etc.—Outre un intérêt de 4 0/0 et une contribution de 1 0/0 pour amortissement, tout propriétaire emprunteur paie en une fois 2 0/0 de la somme prêtée pour parer aux frais naturels de l'association. Il contribue aux frais de l'administration, qui ne peuvent excéder 1/2 0/0, et il doit payer d'avance la première annuité d'intérêts au lieu de l'argent où il reçoit les lettres de gages—Les débiteurs se font prescrire légale contre leurs des lettres de gage—La direction de l'association, pour la poursuite de ses droits est libre de choisir entre l'administration (politique) ou par voie judiciaire—Les de l'administration, si personne ne se trouve mise à prix, on rend au demandeur de la première enchère—Toutes les fois qu'un paiement est en retard, les débiteurs doivent en tous d'acquitter ses mois d'intérêts de la somme arriérée. L'association offre aux porteurs des lettres de gage, comme garantie de l'exécution de ses engagements :

1o—La somme avec laquelle elle peut obtenir l'extinction de ses propres débentures;

2o—Les rentes avec le fond d'amortissement dont elle a la disposition;

3o—La propriété elle même, les intérêts qu'elle opère un paiement.

Au cas où l'Association ne réussirait pas avec toute l'hypothèque désirable pour engager

(1) Voir l'Abeille des 9 et 10 mars, des 13, 14, 16 et 19 novembre 1868.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Délégation de Radicaux de la Floride.

Quatre Blancs et Trois Noirs.

Ils ont une entrevue avec Grant.

Le Président leur répond qu'il avisera.

Candidats Louisianais pour le Bureau de Poste à la Nouvelle-Orléans

Débarquement de Cubains armés à Cuba.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 11—Le steamer Henry Borden qui a débarqué à bon port à Cuba, a amené 104 hommes et 1000 fusils de feu Pashedy, des revolvers et de munitions.

On dit que Cespedes devait continuer la guerre jusqu'à ce que les forces soient mieux armées.

Nouvelles de Washington.

Washington, 11—SÉNAT.—Un bill pour établir un département d'agriculture a été présenté.

Le bill pour fortifier le crédit public est mis en discussion et la seconde section a été débattue pendant 17 heures, sans rien faire autre, s'est ajourné à lundi.

Washington, 11 — Les nominations additionnelles suivantes ont été faites : A. D. Sharpe, marshal pour le District de Columbie ; Canova L. Newcomb, marshal pour le Mississippi ; Frank Moore, de New York, assistant secrétaire de légation à Paris ; Sidney A. Beach-dale, collecteur du Revenu en Louisiane, à la place de général Beauregard. Edward E. Kingsley, secrétaire de légation à Madrid, à la place de Horatio J. Perry ; James Longstreet, surveillant des douanes à la Nouvelle-Orléans, à la place de E. J. Peter, démissionné ; Edward M. Casey, collecteur des douanes à la Nouvelle-Orléans.

L'ex-évêque Binckley et l'ex-commissaire Kellogg, du Mississippi, arrivent, ce soir, à Washington et tous deux ont un rôle à jouer.

Binckley compte rencontrer Grant et déposé contre Hartzell ; l'a semblé et jeté à terre, en l'entendant dire qu'il ne refusait pas de se battre. Des groupes ont séparé les combattants.

Nouvelles importantes de Grant, pour le 13.

Washington, 11—SÉNAT.—Sumner a présenté une pétition des citoyens loyaux du Texas qui désirent un gouvernement provisoire pour leur protection jusqu'à ce que la constitution soit rendue applicable à l'Etat sera livré sans rebellion.

Wilson a présenté un bill réhabilitant certaines personnes—Référé au comité judiciaire.

Un bill amendant les lois postales, et dispensant du cautionnement d'épreuve en certains cas a été présenté.

Les nominations suivantes ont été faites : Joseph Hall pour le Trésor. Hamilton Fish pour le département d'Etat ; le gén. Rawlins pour le département de la guerre, et Washburne ministre en France.

Londres, 11—Le gouvernement espagnol a télégraphié à Dulce de suspendre l'exécution des insurgés condamnés.

Fonds français.

Liverpool, 11, après midi—Coton plus, à 12 à 12 1/16. Orléans 12 1/4 à 12 3/4.

Havre, 11—Coton ferme, à 142 1/2 dans le port.

New York, 11—Hier soir les fonds publics lourds à la clôture. Or 136.

New York, 11, midi—Argent ferme à 7. Or, 131 3/4.

Havane, 10—Le choléra a disparu de Santiago de Cuba. Plusieurs de plantations ont été dévastées dans le voisinage de Monterans et de Santa Cruz.

Les expéditions de sucre de tous les ports cubains pour les Etats-Unis, sont très lentes.

Lexington, 11—Le général Breckinridge a été banni de la cause de l'Union et doit renoncer l'exercice de sa profession d'avocat.

New York, 11, midi—Coton en baisse. Mid. 28 3/4.

Nouvelles de Washington.

Washington, 11—SÉNAT.—Un bill pour établir un département d'agriculture a été présenté.

Le bill pour fortifier le crédit public est mis en discussion et la seconde section a été débattue pendant 17 heures, sans rien faire autre, s'est ajourné à lundi.

Washington, 11 — Les nominations additionnelles suivantes ont été faites : A. D. Sharpe, marshal pour le District de Columbie ; Canova L. Newcomb, marshal pour le Mississippi ; Frank Moore, de New York, assistant secrétaire de légation à Paris ; Sidney A. Beach-dale, collecteur du Revenu en Louisiane, à la place de général Beauregard. Edward E. Kingsley, secrétaire de légation à Madrid, à la place de Horatio J. Perry ; James Longstreet, surveillant des douanes à la Nouvelle-Orléans, à la place de E. J. Peter, démissionné ; Edward M. Casey, collecteur des douanes à la Nouvelle-Orléans.

Le Président a confirmé les nominations télégraphiées à midi. Aucune des dernières n'a été confirmée.

Le Gén. Halleck sera probablement remplacé par le gén. Schofield.

Le gouverneur Reed de la Floride est ici.

Le Législature radicale de la Georgie, composée de quatre blancs et trente noirs a eu une entrevue avec Grant. Le président a reçu leurs représentations écrites en disant que c'était une affaire qui demandait étude et réflexion.

Par ordre du président tout ce qui dans les ordres généraux No 6, de 16 février 1869, contient des peines contre les régiments d'infanterie, est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Washington, 11 — On dit que Jno. M. G. Parker est nommé maître de poste à la Nouvelle-Orléans.

Recettes des Douanes du 1er au 6 du courant inclusivement $3,991,000.

Le dernier paragraphe qui indique que les membres de la Commission sont à considérer la question de leur démission. Ils évitèrent par là une longue investigation et une représentation devant laquelle l'Etat serait soumis par une nouvelle élection.

Un été trouvé, après de bonnes informations, qu'un nommé Gaines, qui a affiché sur un poteau qu'il offrait $100 à celui qui tuerait Grant, est probable et que le paragraphe du journal était basé sur de simples conversations.

Washington, 11—DERNIÈRES NOUVELLES. Il paraît certain que Parker n'a pas de chance pour la place de maître de poste à la Nouvelle-Orléans.

Thomas Urquhart a la paroisse St-Bernard, est le candidat de Sheridan et Sypher et Charles W. Lowell sont aussi des candidats très prononcés.

Nouvelles Diverses.

Atlanta, 11—La Chambre a passé le 15e amendement par un vote de 64 contre 62. Les membres opposés à l'amendement ont fait valoir que la défaite des droits exercés par les Etats dont on a fondation du gouvernement et que la loi pendue de New York, en 1865, a déclaré qu'aucun droit à déterminer la question du suffrage.

Ils soutiennent que le Congrès admet de son côté que les actes du gouvernement sont inconstitutionnels et qu'il investit le Congrès du droit d'imposer le suffrage de tous les hommes aux Etats, sans distinction de race ou de couleur.

Ils disent que le principe fondamental de la démocratie est que le suffrage nègre est mauvais, l'autre blanc est bon, et que l'on accorde avec la masse pensante de la race dominante, c'est-à-dire l'homme blanc et qu'il représente l'intelligence et la fortune du pays, que le gouvernement a été partout établi par la race blanche, que la défection de nègre en dessous de blanc, attendu que c'est par ce moyen seulement qu'ils peuvent se maintenir en possession de la terre et de la richesse mobilière, réunie en mal, a décidé que le suffrage nègre doit être imposé aux Etats qui ne sont séparés depuis les Etats loyaux, parce qu'il est inconstitutionnel.

Les Républicains disent que les Démocrates doivent régler cette affaire, que la plainte sera bientôt faite, quand qu'une loin avalide, elle leur fera de bien. Les comités de la Chambre et du Sénat sont sorti de la salle sans voter.

Harrisburg, 11—Le Sénat, par un vote strict de parti, a ratifié le 15ème amendement.

New York, 11—Une dépêche de la Havane au *Herald* dit que le steamer Hudson, parti de Jacksonville, Fla, a débarqué à bon port 5 millions de cartouches et nombre de renvois.

Augusta, 11—La Législature a ratifié le 15ème amendement.

Baltimore, 11—M. Johnson a été reçu à Annapolis avec tous les honneurs dus à un ancien président. Il a été salué par 21 coups de canon. Il a été reçu par le gouverneur et sa famille et a été reçu à la maison de ville, et à la station Camden par le gouverneur Bowie, les officiers d'Etat et une immense foule.

Columbia, 11 — L'assemblée générale a passé une résolution ratifiant le 15ème amendement.

Augusta, 11—Le tabac saisi hier pour prétendue violation des lois de Revenu, a été rendu ce matin, la preuve étant acquise qu'il n'y avait pas de violation des lois.

Richmond, 11—Après une session de cinq jours, la Loge Suprême des Chevaliers de Pythias s'est ajournée. Des charters ont été accordées aux Loges établies dans l'Ouest-Virginie et dans l'Ohio ; on qui fait que l'Ordre a pris racine dans 13 Etats.

Boston, 11—John W. Colcomb, qui a été arrêté par les autorités civiles sur l'accusation d'avoir détourné $3,000 appartenant aux expatriés, l'institution réconnu au profit des propriétaires emprunteurs, la distribution inégale des capitaux offerts en souscription on met ce genre de placement, au moyen de titres compris des lettres de gage à la portée d'une quantité d'épargne pour y trouver un livre d'hypothèques est fermé aujourd'hui. Ces circonstances jointes à une plus grande somme d'avantages offerts aux propriétaires, au profit des propriétaires emprunteurs, un abaissement dans le taux du loyer de l'argent.

(*La suite à demain.*) MORPHOSE.

ARRIVAGE DE MARSEILLE.—Nous apprenons par une dépêche télégraphique de la Passe du Sud-Ouest, qui nous a été obligeamment communiquée par MM. Blanchin & Gérard, que la barque italienne *Cocerion*, venant de Marseille et consignée à ces derniers, a jeté l'ancre hier matin au dehors de la barre. Elle arrivera probablement dans notre port.

OUVERTURE DU CANAL DE T. HARANG & CO.—Le public apprendra avec plaisir que les écluses du canal de Théoph. Harang & Co sont actuellement en pleine opération. (Voir l'annonce.)

NOUVEAU CAFÉ.—M. Popovich fera, aussi, l'ouverture de son nouveau Café, rue des Carolines, No 3. Toutes les liqueurs sont de choix et un lunch plantureux sera servi tous les jours de 8 à 10 heures du matin. Voir l'annonce.

Le meilleur vermicelli et macaroni se trouve chez Canaux & Vergnole, 73 Old Levee.

PROPRIÉTÉS DE LA SUCCESSION J. A. LACROIX.—M. S. Guinault, encanteur, a vendu, hier, à l'enchère, les actions et hypothèques de chemins de fer, d'assurances et de banques, ainsi que les propriétés provenant de cette succession. Voici les chiffres des adjudications :

Actions.—9 de la compagnie du chemin de fer des Opelousas, à $1 chaque ; 12 du chemin de fer de Jackson à $2 50 ; 5 actions de la Banque de l'Etat à $22 25 ; 10 de la compagnie d'assurance Hope à $100.

Propriété.—Une maison et cuisine en briques, à étage, etc. François et Victoire, $11,000 ; Une maison en briques, à étage, contiguë, $6000 ; Une maison en briques, à étage, contiguë à la précédente, $4,100 ; Une maison en briques, à étage encoignure Espinade et Victoire, $9000 ; Un terrain et bâtisses face à l'Espinade, attenant à la précédente des lots ci-dessus, $3000 ; Les maisons en briques, contiguës et face à l'Espinade, $3000 ; Une maison et cuisine en briques, à étage, rue Victoire, entre François et Chemin-Elysées, $5550 ; Une maison et cuisine en briques, à étage, contiguë, $4650 ; Une maison et cuisine en briques, à étage, encoignure Casseaire et François, $4500 ; Une maison et cuisine en briques, à étage, rue des François, $5600 ; Une maison en briques, à étage, rue Mandeville, entre Victoire et Moreau, $3000 ; Une maison et cuisine en briques, à étage, encoignure Levée et Pyrt, avec droit de barrière, $3100 ; Une maison attenante à étage, encoignure Amour et Saint, $3000 ; Un lot de terre vacant, rue de l'Union, $600 ; Une maison et cuisine à étage, rue d'Amour, face St-Antoine et Myrtéomes, $2250 ; Une maison et cuisine, rue d'Amour, $1800 ; Une autre Planté et Bons-Enfants, un terrain et deux maisons, rue Bagatelle, $1100 ; un terrain rue des Français, $620 ; un autre, rue d'Amour, entre St Antoine et Foxes, $1100 ; deux, rue des Français, $1200 ; deux, rue de la Pureté, $1200 ; deux, rue de la Course, $65 ; le moitié, rue Annette, St-Antoine, Magnolias et Young, $100 ; huit lots en faubourg Delassize, $80 ; deux de terre à Mathurin-Gravier, $600 ; trois lots, $600 ; un lot, $200 ; un lot, $200 et quatre, $600.

(1) Voir l'*Abeille* des 9 et 10 mars, des 13, 14, 16 et 19 novembre 1868.

SD. CARTER DE VERTE. — S. ANDERSON a transporté son atelier de No 61, rue du Camp au No 103, Canal. Travail parfait aux anciens prix.

Achetez vos vermicelli et macaroni chez Canaux & Vergnole, 73 Old Levée.

LES PILULES
DU DOCTEUR C. McLANE,
POUR LA MALADIE DU FOIE,
Sont précisément ce dont la plupart des gens ont besoin : une ou deux doses font fonctionner le foie, guérissent des maux de tête, excitent l'appétit, procurent un bon sommeil et, le malade, à son réveil, est heureux il voit tout en bon. Il n'est personne qui ne souffre, de temps en temps, d'un

FOIE INACTIF.

LES PILULES DU Dr. McLANE

sont ce qu'il leur faut. Ces PILULES nettoient parfaitement le foie et le rendent en forme. Faites-en l'essai, et vous vendrez toujours en ayez une boîte chez vous.

☞ AYEZ SOIN D'ACHETER ☜

Les PILULES du Dr. C. McLANE,
PRÉPARÉES PAR FLEMING BROTHERS.

On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies ou Magasins de campagne des Etats-Unis.

SERVICE FUNÈBRE.

Il aura ce d'hui, samedi, 13 mars, à sept heures et demie du matin, un service funèbre à l'église de l'Assomption (Arrondissement) en mémoire de feu Jean Baptiste Bio, natif de Marseille, et pour le repos de l'âme de son père, feu Hector de la Condamine. Les parents et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de sa famille. 7mars—2f

OR ARGENT,
Billets de Ville et d'Etat,
Bons de Ville, etc ;
AU BUREAU DE CHANGE
DE
J. BRETTE,
6.....RUE ST CHARLES.....6
Un pain ainsi d'avance
AU
Professeurs des Ecoles Publiques
LES SALAIRES
De Mars et d'Avril.
Ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. 26fr—4mF

Avis aux Contribuables.

PAR une loi de la Législature, les warrants de la police municipale sont reçevables pour le paiement de toutes taxes municipales de paroisse, excepté pour les taxes spéciales. Un grand assortiment de ces warrants est en mains.

BETTICOURT & TEMPLET,
Courtiers de Change,
No 6 RUE BOURBON 97
Nouvelle-Orléans, 6 mars 1869.

Société Fortgascon de Bienfaisance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.

Il y a une assemblée générale extraordinaire de la Société Fortgascon de Bienfaisance, qui aura lieu au siége de la Société, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, ce soir, à 7 heures précises, pour élire des officiers pour le reste de l'année et pour d'autres affaires importantes.

Par ordre du Président,
J. DUCOS, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 12 mars 1869. 2mars—2f

Avis aux Contribuables.

Les soussignés, Collecteurs de Taxes de la Paroisse d'Orléans, informent le public qu'ils seront à leurs bureaux, à l'Hôtel de Ville, pour recevoir les taxes de 1868, depuis le 1er jusqu'au 31 mars prochain, inclusivement.

Après cette date, les contribuables qui n'auront pas payé leurs taxes seront poursuivis sans autre avis.

Les heures de bureau sont de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

JOHN A. KEEP
JER. S. HOGAN
Collecteurs de Taxes de la Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1869. 1mars—1m